



PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°1 : Développer l'évaluation des risques dans les entreprises.

Objectif n°1



- Animer une communauté d'entreprises, un « groupe dynamique » des relais de prévention / référents santé-sécurité / salariés compétences en santé-sécurité dans les entreprises, notamment au sein des TPE et des branches professionnelles (identification, formation et accompagnement, valorisation)
- Construire un socle d'informations commun à partager auprès des groupes et pouvant servir de support pour animer les différentes communautés
- S'appuyer sur les études d'impact économique des décisions prises par les dirigeants en matière de santé sécurité (250 études OPPBTP) pour les déployer sur d'autres secteurs d'activité (ex : formation à la sécurité)
- Cartographier en lien avec les partenaires sociaux les acteurs relais par territoire pouvant accompagner les entreprises sur les démarches de prévention (lien avec la stratégie de communication)
- Proposer une modalité de valorisation des entreprises engagées dans des démarches (exemple : Charte etc...)

→ Cibles

- Référents Santé Sécurité dans les entreprises
- Membres de CSE/CSSCT
- Groupes dynamiques mis en place sur les territoires à privilégier aux branches professionnelles (ex : clubs d'entreprises,...)
- Branches professionnelles volontaires
- Instances paritaires / de dialogue social : CPRI / CPRIA, Observatoires du dialogue social...
- Cabinets d'expertise comptable (pour les TPE)

→ Cibler un territoire pour débiter

→ Pilotes

- DREETS (étape préalable : cartographie des cibles)

À décliner en fonction des cibles/projets :

- Branches / fédération (FRTP)
- CARSAT (public cible : PAR ASSOL)
- APST CVL / MSA

→ Acteurs à associer

- Porteurs projets sur les territoires / Animateurs GPECT
- ARACT
- CARSAT
- Représentants de branches et fédérations (notamment CAPEB / FFB, ...)
- OPPBTP
- Université (projet de valorisation des entreprises)

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et déploiement du socle commun d'informations • Nb de communautés accompagnées / nb de référents identifiés

→ Évaluation d'impact

- Nb d'entreprises valorisées pour leurs actions
- Nombre de nouveaux DUERP réalisés parmi les entreprises engagées (source APST CVL)

→ Commentaires

- Lien avec les autres groupes thématiques du PRST :
 - › Dialogue social : repérage des instances (ex : CPRI/CPRIA, Observatoires du dialogue social...)
 - › Groupes thématiques : Mise à disposition du socle commun d'informations à partager/diffuser dans les différentes actions menées et information sur la modalité de valorisation des entreprises possible
- Valorisation : cf. Chartes existantes ?



Objectif n°2



- Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions en lien avec l'élaboration du DUERP

→ Cibles

- Les relais de prévention
- Les dirigeants / chefs d'entreprises
- Les salariés
- CSE/CSSCT

Secteurs prioritaires :

- Construction
- Industrie
- Transport
- Agriculture

→ Pilotes

- APST CVL / MSA

→ Acteurs à associer

- Branches professionnelles
- DREETS
- OPPBTP

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• Nb de plan d'actions mis en place dans les entreprises en lien avec l'évaluation des risques• Modalités d'accompagnement mobilisées (ex : formation, outillage...)

→ Évaluation d'impact

- Taux de couverture DUERP et plan d'actions parmi les entreprises

→ Commentaires

- Réaliser une synthèse des modalités d'accompagnement des entreprises en identifiant les facteurs de réussite et/ou les freins

Objectif n°3



- Mettre en visibilité l'offre de formation et d'outillage développée par les différents acteurs/groupes thématiques
- Développer des modules d'information / de formation à intégrer dans les cursus de formations initiales et continues aux acteurs sur l'analyse des situations de travail et la prévention des risques
- Développer un accompagnement adapté et ciblé aux TPE (réflexion sur les modalités d'accès aux TPE : E-learning, visioconférence en journée,...)

→ Cibles

Sensibilisation :

- Créateurs d'entreprises / nouveaux installés
- Salariés

Formation initiale :

- Apprenants/étudiants
- Maîtres d'apprentissage / tuteurs
- Enseignants de CFA et Organismes de formation

Formation continue :

- Salariés : primoarrivants, apprentis/alternants, intérimaires...
- Représentants du personnel (→ Lien avec le groupe Dialogue social)
- Référents santé sécurité au travail

→ À déterminer avec le groupe de travail :

- › Un ciblage à réaliser
- › Possibilité de fournir un outillage à des acteurs relais

→ Pilotes

- DREETS

→ Acteurs à associer

- MSA
- OPCO / GIP Alfa (Étoile Région Centre)
- Branches professionnelles / entreprises concernées / cabinets expertises comptables
- CCI, CMA, BGE

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• Nb de personnes sensibilisées ou formées• Nb de dirigeants ayant bénéficié des actions en distinguant ceux qui disposent ou non de salariés

→ Évaluation d'impact

- À préciser selon les modalités opérationnelles retenues
 - › Exemple : suivi d'un groupe ayant suivi une formation / n'ayant pas suivi une formation
 - › Réseau constitué dans les entreprises à travers les formations initiales dispensées

→ Commentaires

Étape préalable : Cartographier les lieux d'information / de formation sur la prévention : qui intervient auprès de qui ?

Point de vigilance sur la faisabilité des formations aux TPE

Lien avec les autres groupes :

- Création de briques pédagogiques dans les groupes thématiques
- Capitalisation et mise en visibilité par le groupe Culture de prévention
- S'appuyer sur initiatives existantes :
 - › APST CVL – visites d'information et de prévention collectives pour les intérimaires et travail en amont avec l'entreprise de travail temporaire
 - › Des secteurs identifiés dans le cadre de TutoPrév : BTP, transport logistique, aide à la personne, épicerie/ commerce alimentaire...
 - › Information / sensibilisation : articuler avec les actions « Santé du dirigeant »

Format à réfléchir :

- Proposer un outil ludique / application sur les principes de base en prévention

Ressources :

- Des outils de l'INRS

Objectif n°4



- Proposer des process et actions mutualisées pour accompagner les entreprises d'un même secteur dans leur démarche de prévention, en expérimentant d'autres stratégies d'accompagnement / des outils innovants

→ Cibles

- Branches et entreprises volontaires

→ Pilotes

À déterminer en fonction des cibles et expérimentations

→ Acteurs à associer

À déterminer en fonction des cibles et expérimentations

→ Commentaires

Lien direct avec les groupes thématiques du PRST et l'objectif n°5 « évaluer et recueillir les retours d'expérience sur les démarches »

- Expérimentation – évaluation – capitalisation et répliation le cas échéant
- S'appuyer sur des dynamiques ou expérimentations existantes :
 - › Branche de la Coiffure – APST CVL (Rapport d'évaluation 1er Trimestre 2023)
 - › MESOCAP : lien avec le groupe Promotion de la Santé

Objectif n°5



- Évaluer et recueillir les retours d'expérience sur la démarche

→ Pilotes

- DREETS /APST CVL

Objectif n°6



- Communiquer sur les réussites pour promouvoir la démarche auprès d'autres branches professionnelles

→ Cibles

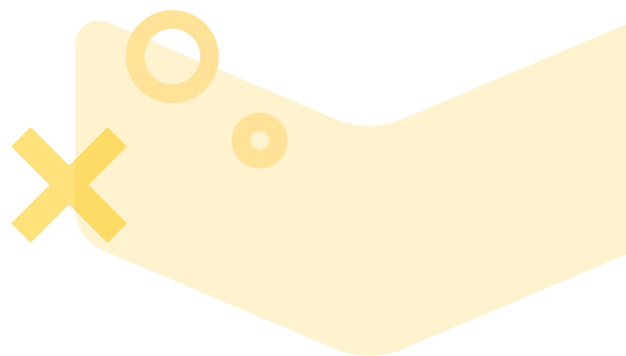
- Branches professionnelles
- entreprises

→ Pilotes

- MSA
- APST CVL
- Branches professionnelles

→ Acteurs à associer

- DREETS





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°2 : Agir en prévention depuis les accidents du travail graves et mortels analysés.

Objectifs

Plan
ATGM



- Fournir une analyse partagée de ces accidents du travail avec les partenaires
- Communiquer de manière ciblée sur ces analyses et diffuser des outils de prévention en direction des branches professionnelles et entreprises
- Coordonner l'évaluation réalisée par les préventeurs de ces accidents et proposer des retours d'expériences pour faire évoluer les pratiques (information/communication/mesures de prévention/argumentation basée sur le bénéfice-risque)
- Proposer des actions spécifiques relatives aux suicides et malaises

→ Cibles

- Branches professionnelles
- Entreprises

Action pluriannuelle avec des secteurs cibles ajustables annuellement à l'appui de l'analyse des accidents du travail par exemple.

→ Pilotes

- DREETS

→ Acteurs à associer

- CARSAT
- MSA
- SST
- OPPBTP
- Branches professionnelles / fédérations (notamment Commissions Prévention existantes – FRTP)
- Groupe Stratégie de communication du PRST

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• Analyse partagée des accidents du travail graves et mortels• Outillage proposé et modalités d'information des entreprises concernées• Nombre de travailleurs détachés bénéficiaires

→ Commentaires

Actions à intégrer dans le déroulé :

- Cartographie des accidents graves et mortels par secteur et CSP (à déterminer selon données disponibles – intégrant les régimes agricole et général). Les travaux porteront en particulier sur les accidents en lien avec les équipements de travail qui sont l'une des premières causes d'accident mortel au travail en Centre-Val de Loire
- Revue de littérature pour caractériser l'accident grave
- Initiative existante : CARSAT – fiches alertes
- Le périmètre des maladies professionnelles est volontairement non abordé dans cette fiche action



PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION



Fiche action n°3 : Construire et promouvoir l'offre de service régionale sur la prévention de l'exposition aux « Risques Chimiques » portée par les acteurs du PRST 4

Objectifs



- Construire une offre de service globale et coordonnée entre les acteurs du PRST 4 sur l'évaluation et la prévention de l'exposition aux risques chimiques
- Elaborer une communication à deux niveaux :
 - › Généraliste/simplifiée
 - › Ciblée/détaillée
- Informer les entreprises sur l'offre de service régionale sur la prévention de l'exposition aux risques chimiques

→ Cibles

Interlocuteurs relais :

- Branches professionnelles « potentielles » :
 - › BTP (FN Travaux Publics, CAPEB, FFB)
 - › Paysage (UNEP)
 - › Chimie (France Chimie)
 - › Coiffure
 - › Automobile/Garage (CNPA)
 - › Industrie (UIMM)
- Groupements d'intérêt :
 - › Clubs d'entrepreneurs (Réseau Entreprendre Val de Loire...)
 - › Facilitateurs de l'entreprise (Experts comptables, Réseaux Consultants HSE...)
- Chambres consulaires :
 - › CCI (Forum de l'orientation...)
 - › CMA
 - › Chambre d'agriculture
- Référents Santé Sécurité / relais prévention (ex : référents Santé Sécurité BTP)
- Centres de formation / CFA
- CSE/CSSCT
- ...

Cible privilégiée : TPE/PME

→ Pilotes

- DREETS CVL
- APST18

→ Acteurs associés

- MSA
- APST CVL
- CARSAT
- France Chimie
- CFTC

→ Indicateurs de suivi

- Nombre d'entreprises ayant bénéficié de l'information sur l'offre de service
- Nombre d'acteurs impliqués dans la diffusion de l'offre de service dont branches professionnelles
- Nombre de supports et type de support de communication :
 - › Supports effectivement réalisés
 - › Canaux de diffusion mobilisés
 - › Nombre de vus (ex : sur les réseaux sociaux, site internet dédié...)

→ Évaluation d'impact

- Nombre d'entreprises engagées (via "contrat / Charte d'engagement")





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION



Fiche action n°4 : Déployer des actions de prévention sur des thématiques particulières (risques émergents ou CMR) en concertation avec les partenaires.

Objectifs

Plan
ATGM



- Développer la connaissance du risque et les actions de prévention dans les entreprises
- Proposer un accompagnement « global » sur la thématique concernée :
 - › Interlocuteur
 - › Financements
 - › Méthodes (méthodes d'évaluation)
 - › Sensibilisation/outillage des préventeurs
 - › Triptyque DUERP – Bilan - Programme

→ Cibles

- Risques (non exhaustifs) :
 - › Empoussièrément : amiante, silice cristalline, nanoparticules, ...
 - › Fumée de soudage
 - › Perturbateurs endocriniens (risque émergent à lier à la Fiche action n°16 « Articulation Santé Travail-Santé Publique – Santé environnement)
- TPE/PME
Secteurs/métiers concernés par les RC.
Ex : industrie (lien avec Territoire d'industrie ?)
Ex : BTP
Ex : entretien/nettoyage
Ex : coiffure
Ex : agriculture
- Branches professionnelles demandeuses ou déjà engagées dans une démarche « Risques Chimiques »
- Entreprises et salariés (dont préventeurs)
Ex : référents santé sécurité (BTP, coiffure...)
- Jeunes
- Organismes de formation/CFA (formation initiale et/ou continue)

Cible privilégiée : TPE/PME

→ Pilotes

- APST18
- DREETS CVL

Actions thématiques (non exhaustifs) :

- Silice : APST CVL co-pilote
- Amiante : CARSAT
 - › Cf. 2 fiches actions spécifiques 4.1 et 4.2
- Perturbateurs endocriniens : APST CVL
- Fumées de soudage : APST CVL à confirmer
- Secteur Agricole (opportunité d'un groupe dédié à confirmer) : MSA
- Autres sous-groupes : CARSAT attend sa feuille de route

→ Acteurs à associer

Actions thématiques :

- Silice : MSA Beauce Cœur de Loire
- Amiante : APST CVL (à préciser selon contenu), MSA Beauce Cœur de Loire
- Nano-particules : lien avec la DREAL

→ Indicateurs de résultats

- Nombre de salariés exposés aux cancérogènes
- D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Évaluation d'impact

Nombre d'entreprises qui ont fait leur évaluation et qui ont réalisé un plan d'actions.





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°4.1 : Organiser la mise en commun des moyens pour l'intervention de publics ciblés.

Objectifs



- Fournir aux entreprises un soutien pour répondre aux réglementations en vigueur
- Développer et diffuser aux entreprises des modes opératoires adaptés au risque Amiante
- Expérimenter la mise en place un référent technique (ressource partagée – modalités à définir) pour accompagner les entreprises (rédaction du mode opératoire, conseils et bonnes pratiques, appui à la mise en œuvre...)
- Expérimenter des modes d'accompagnement en lien avec les Branches professionnelles
- Alimenter l'outil « Campagne Carto Amiante »

➔ **Cibles**

TPE et PME de la sous-section 4

Métiers prioritaires :

- Couvreurs
- Revêtement de sol
- Plombiers chauffagistes
- Maçons (notamment TPE)
- Maintenance interne

➔ **Pilotes**

- CARSAT

➔ **Acteurs à associer**

- DREETS
- Branches professionnelles / fédérations professionnelles : CAPEB / FFB
- OPPBTP
- MSA
- APST CVL
- Chambre d'agriculture

➔ **Indicateurs de résultats**

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • CARSAT : Nombre d'aides mobilisées
	<ul style="list-style-type: none"> • OPPBTP : Nombre de diagnostics arto Nombre de réunions d'informations Nombre de mesures diagnostics Carto Nombre de processus amiante publié
	<ul style="list-style-type: none"> • APST CVL : Nombre d'entreprises accompagnées
	<ul style="list-style-type: none"> • MSA/Chambre d'agriculture : À définir au démarrage du projet

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

➔ **Commentaires**

Point de vigilance : CARSAT – visibilité sur l'offre de service / aides financières jusqu'en septembre 2022.





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°4.2 : Sensibilisation et contrôle concernant le repérage avant travaux.

Objectifs



- Informer et sensibiliser les maitres d'ouvrage et entreprises au contrôle et au repérage avant travaux (courriers d'information, webinaires, plaquettes, diagnostics, formations...)
- Faire connaître les aides mobilisables (Ex : Aide Stop Amiante)

→ Cibles

Maitres d'ouvrage (dont les exploitants agricoles) et entreprises (notamment TPE et PME de la sous-section 4)

Métiers prioritaires :

- Couvreurs
- Revêtement de sol
- Plombiers chauffagistes
- Maçons

Autres : Architectes, les cabinets de maîtrise d'œuvre, les organismes de formation SS3 et SS4, les Centres de Gestion départementaux

→ Pilotes

- DREETS

→ Acteurs à associer

- OPPBTP
- CARSAT
- MSA
- APST CVL

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• CARSAT Nombre d'aides mobilisées
	<ul style="list-style-type: none">• OPPBTP Nombre de réunions d'informations
	<ul style="list-style-type: none">• APST CVL / MSA Documents d'information diffusés aux cibles

D'autres indicateurs sont en cours de construction.





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°5 : Capitaliser de nouvelles approches pour prévenir les risques TMS.

Objectif n°1



Organiser un retour d'expérience commun entre les acteurs intervenant sur les TMS permettant :

- De développer l'interconnaissance et l'échange de bonnes pratiques entre préventeurs
- D'enrichir les démarches engagées par les différents acteurs (projets de service, CPOM, TMS Pros...) et partager les expériences en fonction des remontées de chacun
- De capitaliser ce retour d'expérience à travers un support à définir pouvant être utilisé par les acteurs dans leurs démarches respectives d'accompagnement et d'information
 - › Exemple de format : book présentant des retours d'expérience / démarches avant/après, l'accompagnement mobilisé, les effets sur l'organisation du travail etc...
- De réfléchir collectivement à des modalités d'accompagnement spécifiques pour les TPE

Objectif n°2



Poursuivre la communication sur l'offre de service régionale en matière de TMS, notamment en :

- Créant, adaptant et diffusant un support sur les acteurs et l'offre de service régionale en matière de TMS
- Intervenant auprès de groupes identifiés comme relais de communication auprès des entreprises pour informer sur les TMS, dans le but d'aboutir sur un accompagnement

→ Cibles

- Acteurs de la prévention
- Entreprises, en particulier les TPE

→ Pilotes

- CARSAT

→ Acteurs à associer

- APST CVL
- DREETS
- MSA

Acteurs relais :

- Branches et fédérations professionnelles (ex : U2P, OPPBTP), chambres consulaires (CMA, CCI, Chambre d'agriculture), cabinets d'experts comptables

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de supports « retours d'expériences » • Partage/diffusion de « modes d'accompagnement » spécifiques aux TPE • Nb d'interventions auprès d'acteurs relais (dont interventions ayant débouché sur un accompagnement) • Nb et typologie d'entreprises accompagnées / typologies d'accompagnement

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Commentaires

L'objectif n°2 pourra intégrer les éléments produits dans le cadre de l'objectif n°1.

Ressources :

PRST 3 : document ressource Qui fait Quoi ?

Accompagnements MSA – secteur agricole :

- Sensibilisation des nouveaux installés
- Accompagnement de projets (conception et réaménagement de bâtiments, outils...) pour faire évoluer l'organisation du travail et prévenir les risques de TMS
- à venir : cercle d'échanges TMS dans le 28
- Challenge espaces verts pour les jeunes

Accompagnements SST :

- Accompagnements Aide à domicile, Piqure-couture...

<http://prevention-tms-tpe.bzh/>

Liens avec le groupe Culture de la prévention, en particulier pour le repérage et la prise de contact avec les branches professionnelles.

Distinction à effectuer sur le périmètre / l'objectif des actions, en lien avec la prévention primaire pour le groupe TMS.

Pouvant s'articuler avec :

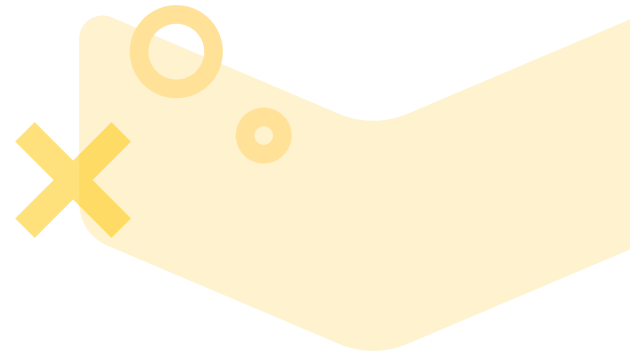
- Prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle
- PRITH Centre-Val de Loire : communication / SEEPH ?

Point d'attention :

Les actions de communication nécessitent des moyens humains et financiers à identifier.

Le groupe TMS n'a pas les ressources pour prospecter/ identifier les acteurs/groupes relais (ex : branches, chambres consulaires, réseaux etc...).

- Liens avec le groupe Culture de prévention et le groupe Communication
- Le groupe TMS interviendra pour répondre aux sollicitations, au regard des moyens disponibles et de l'impact attendu en termes d'accompagnement





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°6 : Prévenir les risques de chutes auprès des entreprises dont les entreprises sous-traitantes.



Objectifs



- Déployer et promouvoir des outils de communication existants
- Fournir aux entreprises un accompagnement et du conseil ciblé sur les risques de chutes, la réglementation et les aides disponibles
- Accompagner les entreprises à formaliser leur DUERP et leur plan d'actions en intégrant ces risques
- Sensibiliser et accompagner les maîtres d'ouvrage délégués
- Renforcer la coordination et la complémentarité des institutions de prévention et harmoniser le message de prévention adressé aux entreprises
- Agir par le contrôle au siège et sur chantier au regard des prérogatives des différentes institutions

→ **Cibles**

Secteur : Constructeurs de Maisons Individuelles et partenaires

- TPE
- Maîtres d'ouvrage délégués
- Branches professionnelles

Métiers ciblés en priorité :

- Maçon
- Façadier
- Couvreur
- Charpentier

Autres cibles

→ **Pilotes**

- DREETS

→ **Acteurs à associer**

- OPPBTP
- CARSAT
- MSA (BCL)
- APST CVL
- Organisations professionnelles
- Branches professionnelles

→ **Indicateurs de résultats**

Ces indicateurs pourront évoluer au regard des modalités de mise en œuvre du projet

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • CARSAT : Nombre de formations ou sensibilisation MOA Délégués réalisées Nombre de MOA Délégué intégrant les mesures de coordination dans les contrats de sous-traitance Nombre de fiches TOP rédigé et évolution de la prise en compte des item Nombre d'aides financières mobilisées sur les chutes de hauteur (SPTPE TOP)
	<ul style="list-style-type: none"> • OPPBTP : Nombre d'accompagnements et de formations
	<ul style="list-style-type: none"> • APST CVL : Nombre de DUERP/Plan d'actions sur les cibles visées
	<ul style="list-style-type: none"> • MSA : Nombre d'accompagnements et de formations

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ **Commentaires**

Pouvoir s'appuyer sur des dynamiques en cours

Parmi les messages clés de prévention : en complément des chutes de hauteur, intégrer les chutes de plain-pied également



PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°7 : Intervenir auprès des maitres d’ouvrage dès la phase de conception.



Objectifs



- Diffuser les connaissances et bonnes pratiques pour une approche globale de prévention des chutes tout au long du projet
- Proposer des formations et outils adaptés aux maitres d’ouvrage afin qu’ils puissent appliquer et diffuser les connaissances et bonnes pratiques
- Agir en phase de conception et par le contrôle des chantiers au regard des prérogatives des différentes institutions

→ **Cibles**

Cible prioritaire :

- Secteur du BTP – chantiers de catégories 1 et 2.
- Agricole : CUMA, cultures céréalières, secteur viticole
- Industrie, transports, plateformes logistiques

TPE et PME :

- Donneurs d’ordre / maitre d’ouvrage
- Bureaux d’études, maitres d’œuvre, coordinateurs SPS

→ **Pilotes**

- DREETS

→ **Acteurs à associer**

- CARSAT (cibles : secteur BTP / maitres d’ouvrage : Bailleurs sociaux, Promoteurs Immobiliers, Collectivités territoriales, exploitants)
- OPPBTP (cible : secteur BTP)
- MSA
- APST CVL

→ **Indicateurs de résultats**

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • CARSAT : Nombre de fiches d’opération renseignées et évolution des différents items
	<ul style="list-style-type: none"> • DREETS : Nombre de chantiers suivis en phase de conception
	<ul style="list-style-type: none"> • OPPBTP : Nombre de réunions de coordinateurs CSPS et CISSCT
	<ul style="list-style-type: none"> • MSA : Nombre de chantiers suivis en phase de conception

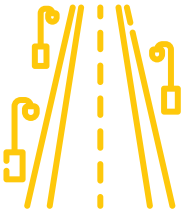
D’autres indicateurs sont en cours de construction.

→ **Commentaires**

Contenus : mise en commun des moyens, manutentions, circulation mais aussi mécanisation du transport de charge, gestion des déchets, interventions ultérieures sur ouvrage...

Point de vigilance : CARSAT – visibilité sur l’offre de service / aides financières jusqu’en septembre 2022





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°8 : Sensibiliser les responsables d'entreprise sur le risque routier.

Objectifs

Plan
ATGM



- Donner les moyens aux responsables d'identifier les impacts (économiques, humains, sociaux, juridiques, ressources humaines, image...) sur leurs entreprises
- Élaborer un outil simplifié pour évaluer/mesurer les coûts induits (directs ou indirects) pour l'entreprise

→ Cibles

Entreprises :

- Dirigeants et responsables de TPE en priorité (notamment les moins de 15 salariés), puis au besoin élargir la cible vers des entreprises de taille plus importante ou motivées par la démarche

Secteurs prioritaires :

- Transports
- Aide à domicile
- BTP
- Agricole - Jardins / Espaces Verts

→ Pilotes

- CFTC – membre CRPST
- Préfecture - Mission régionale sécurité routière

→ Acteurs à associer

- DREETS (mobilisation des acteurs)
- CARSAT
- MSA
- OPPBTP
- APST CVL
- Chambres consulaires : CCI, CMA, Chambre d'agriculture
- Syndicats professionnels (FFB, CAPEB, FNTP, UNA, UNEP, Familles rurales, Fédération des ADMR...)
- La ou les branches ciblées
- Assurances (ex : MAIF, MACIF, GROUPAMA)
- Mission régionale de la sécurité routière
- Coordination départementale Sécurité routière

→ Indicateurs de résultats

Les indicateurs spécifiques seront à préciser par le groupe de travail au regard des modalités de l'action.

Les membres de l'atelier ont évoqué les indicateurs suivants :

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes touchées par la sensibilisation
	<ul style="list-style-type: none">• % de prise de contact avec un préventeur à l'issue de la sensibilisation
	<ul style="list-style-type: none">• Nb de dirigeants ayant bénéficié des actions en distinguant ceux qui disposent ou non de salariés

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Commentaires

- Étape 1 / Contacter les acteurs relais (consulaires, syndicats professionnels, branches...)
- Étape 2 / Constituer le groupe de travail
- Étape 3 / Définir les modalités opérationnelles

Compléments :

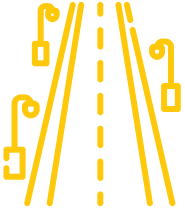
- Élaborer un argumentaire sur les leviers à investir dans une politique de prévention du risque routier et identifier un plan d'actions
- Susciter l'intérêt, engager les acteurs sur une démarche partenariale
- intégrer le risque d'exposition des dirigeants

Modalités possibles :

- Proposer une exposition/un outil de sensibilisation itinérant pour inciter les acteurs de l'entreprise à agir sur le risque routier
- outil APTIV à explorer (avec l'appui de l'APST CVL)



PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION



Fiche action n°9 : Accompagner une branche / un collectif / un secteur sur la transformation de son organisation des ressources humaines en lien avec la prévention du risque routier.

Objectifs



Préambule : Cette fiche est conditionnée à l'activité du groupe de travail de l'action n°1

- Accompagner les structures au passage de l'identification des risques à la mise en œuvre d'actions préventives
- Permettre l'intégration du risque routier dans le DUERP et l'élaboration d'un plan d'action opérationnel / d'outils ou moyens de prévention (ex : charte des règles de communication sur la route, réorganisation RH, plan d'entretien des véhicules...)
- Permettre la valorisation d'expériences entre entreprises autour du risque routier

→ Cibles

- Entreprises ayant été sensibilisées (fiche 1) ou ayant une volonté de mettre en place un plan d'actions sur le risque routier professionnel

→ Pilotes

- APST CVL
- OPPBTP

→ Acteurs à associer

- DREETS (mobilisation des acteurs)
- CARSAT
- MSA
- OPPBTP
- APST CVL
- Chambres consulaires : CCI, CMA, Chambre d'agriculture
- Syndicats professionnels (FFB, CAPEB, FNTP, UNA, UNEP, Familles rurales, Fédération des ADMR...)
- La ou les branches ciblées
- Assurances (ex : MAIF, MACIF, GROUPAMA)
- Mission régionale de la sécurité routière,
- Coordination départementale Sécurité routière
- Association PSRE

→ Indicateurs de résultats

Les indicateurs seront à définir / préciser par le groupe de travail.

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Commentaires

Modalités / moyens à étudier :

- Créer / promouvoir des clubs d'entreprises par branche / des cercles d'échanges...
- Organiser un séminaire

Opportunité :

- Loi d'orientation des mobilités 2019 – facilite et encourage le déploiement de nouvelles solutions de déplacement

La fiche action peut-être rattachée à l'axe Promotion de la santé/QVCT, le risque routier étant multifactoriel (ex : expérimenter une approche Mesocap à un secteur particulièrement exposé au risque routier).





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°10 : Développer la culture de prévention sur les Risques PsychoSociaux (RPS).

Objectifs



Optimiser la synergie entre les institutions pour améliorer l'offre de service régionale et l'accompagnement des entreprises

- Favoriser le travail en partenariat et mieux partager sur les situations rencontrées / les actions à engager
- Améliorer la coordination entre les structures sur les interventions « importantes »
- Partager sur des situations particulières identifiées au sein des services, qui nécessitent des allocations de ressources importantes
- Favoriser l'interconnaissance entre les institutions (missions, offres de service, outils mis en place...)
 - › En s'appuyant sur l'existant (ex : Guide RPS, ma Ressource RH...)?
 - › En organisant 1/2 rencontre(s) par an, au niveau départemental ?
- Mise en place d'actions coordonnées

Déployer une communication adaptée à destination des entreprises (salariés et employeurs)

➔ **Cibles**

- Préventeurs institutionnels (Optimisation de la synergie)
- Entreprises, notamment TPE/PME (Actions coordonnées et communication) : entreprises de moins de 50 salariés (car les acteurs relais restent souvent peu formés/outillés) avec une attention particulière aux moins de 11 salariés (car ils n'ont pas d'acteurs relais internes)
 - › Employeurs- Dirigeants
 - › Salariés
 - › Instances représentatives du personnel

➔ **Pilotes**

- DREETS

➔ **Acteurs à associer**

- Services de Prévention et Santé au Travail
- CARSAT
- MSA
- OPPBTP
- Acteurs relais : Branches professionnelles, Fédérations (par exemple : CAPEB, FFB, Coiffeurs, Boulangers...), Syndicats patronaux, Référents Santé Sécurité au travail et autres relais de prévention internes/externes, Canaux plus individuels : Cellules d'écoute (côté salariés) ? Associations relatives à la souffrance au travail ? ...

➔ **Indicateurs de résultats**

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres organisées • Nombre de dossiers d'entreprises qui ont donné lieu à un partage entre partenaires • Nombre de manifestations / réunions de sensibilisation organisées • Analyse du profil des bénéficiaires (cadres, RH...)

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

➔ **Commentaires**

- Développer la prévention primaire / DUER
- Gagner en précocité concernant l'identification des situations
- Activer / renforcer la coordination sur les situations « chaudes », puis « tièdes »
- Intégration de nouveaux professionnels dans les partenariats existants (ex : métiers déjà impliqués dans les partenariats et nouveaux métiers à impliquer)





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°11 : Proposer une offre de service d'accompagnement « QVCT » harmonisé régionalement.

Objectifs généraux



- Échanger sur l'offre de service régionale
- Adapter la démarche et les outils Mesocap à d'autres secteurs d'activités afin de construire des modalités de transformation du travail et d'amélioration des conditions de travail de manière concertée
- Accompagner les métiers et secteurs professionnels à la transformation des configurations/organisations de travail et aux impacts sur la santé

➔ **Pilotes**

- ARACT
- APST CVL

Volet 1 : Échanger sur l'offre de service régionale.

Objectifs spécifiques



- Partager une définition et une méthodologie « QVCT » harmonisées au niveau régional
- Informer sur le lien entre les notions de QVCT et de prévention
- Sensibiliser les acteurs de la prévention et, plus largement, du PRST 4 à la notion de QVCT
- Communiquer sur cette offre régionale de service sur la QVCT

➔ **Cibles**

- Acteurs de la prévention et plus largement acteurs du PRST
- TPE
- Branches professionnelles

➔ **Acteurs à associer**

- Services de Prévention et Santé au Travail
- ARACT
- Partenaires sociaux

➔ **Indicateurs de résultats**

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une/de rencontre(s) entre les acteurs • Élaboration d'un support partagé ?

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

➔ **Commentaires**

Modalité possible : une manifestation régionale à destination des préventeurs, TPE, partenaires sociaux sur la thématique QVCT : format court mais spécialisé sur un thème.

- ➔ Possibilité de lien avec le groupe Dialogue social / Contribution via l'analyse des accords ?

Process en trois étapes :

- Clarification – construction d'un socle commun
- Maturation – accompagnement au changement de pratiques
- Définition d'une offre globale et communication



Volet 2 : Adapter la démarche et les outils Mesocap à d'autres secteurs d'activités afin de construire des modalités de transformation du travail et d'amélioration des conditions de travail de manière concertée.

Objectifs spécifiques



- Évaluer et capitaliser sur les enseignements et impacts de l'expérimentation Mesocap, notamment en matière de Qualité de Vie au Travail
- Expérimenter l'outil Mesocap pour d'autres secteurs d'activités en procédant à une adaptation méthodologique de l'outil existant
- Réaliser un plan de communication autour de cet outil

→ Cibles

- Entreprises et salariés du secteur d'activité
 - › Expérimenter sur un secteur volontaire → à cibler avec le groupe de travail
- Hôtels, cafés, restaurants (lien UMIH ?)
- Propreté/nettoyage (lien FARE ?)
- Travaux publics (lien FRTP ?)
- ...

→ Acteurs à associer

- CARSAT
- À déterminer en fonction des cibles

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de préventeurs formés sur l'outil
	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises auxquelles l'outil a été présenté
	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises sur lesquelles l'outil a été déployé

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

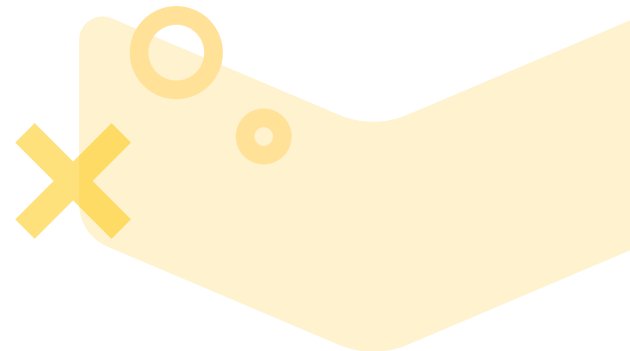
→ Évaluation d'impact

Cf. démarche réalisée pour le secteur médico-social : retours d'expérience / échanges avec les structures accompagnées

→ Commentaires

Préalable :

- Présenter la démarche et identifier un secteur volontaire
- Définir le périmètre de l'action :
Par exemple, les situations de travail dans la restauration sont différentes de celles dans l'hôtellerie. Il pourra être opportun de prioriser un sous-secteur



Volet 3 : Accompagner les métiers et secteurs professionnels à la transformation des configurations/organisations de travail et aux impacts sur la santé.

Objectifs spécifiques



- Mettre en place un baromètre pour mesurer les évolutions et effets du télétravail (et des nouvelles configurations de travail) auprès d'un panel d'entreprises pour obtenir des enseignements alimentant les actions de prévention mises en place par les acteurs
- Accompagner la transformation des organisations et à ses liens avec la santé au travail
- Sensibiliser et agir en amont, dès la conception et la transformation de l'organisation du travail
- Evaluer et prévenir les risques associés à ces transformations

→ Cibles

- Entreprises (TPE/PME) volontaires
 - › Dirigeants
 - › Managers
 - › Salariés
- Membres de CSE/CSSCT

Exemple de cible : structures engagées dans des démarches de type « Industrie du Futur » etc...

→ Acteurs à associer

- DREETS (notamment sur la question de la formalisation des accords télétravail)
- Services de prévention et de santé au travail
- Chambres Consulaires
- Clubs RH / Organisations professionnelles
- Conseil régional / Dév'up
- NEKOE
- GIP RECIA
- Acteurs / facilitateurs sur le territoire (chefs de projets GPECT, incubateurs, Lab, clubs RH...)

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises accompagnées• Modules d'information / formation mis à disposition

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Commentaires

Nouvelles configurations de travail : télétravail, flex office, tiers lieux, hybridation, transformations fortes de l'organisation liées au numérique ou à l'écologie etc...

Volet Baromètre :

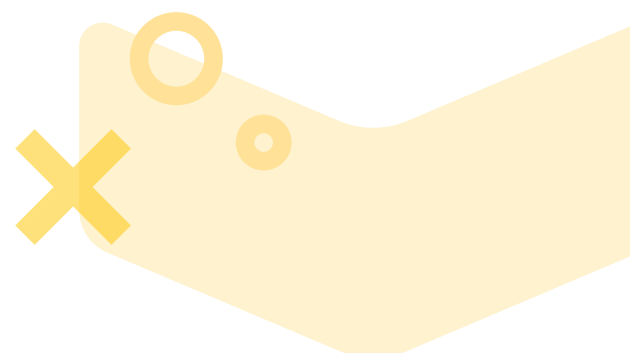
Constitution d'un groupe de TPE (< 20 salariés) volontaires sur un territoire – format expérimentation / appel à candidatures.

Process d'identification de ces entreprises :

- Via des acteurs / facilitateurs sur les territoires, par ex les chefs de projets GPECT, les incubateurs, clubs RH / transformation des organisations
- Via les Chambres Consulaires pour cibler des clubs/ réseaux existants sur le territoire ?
- Via les SST ?
- Via NEKOE ?

Outils/ressources :

- Restitution de tous les accords télétravail du Loiret, réalisée par l'ODDS 45





PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION



Fiche action n°12 : Proposer des modules d'information et de sensibilisation sur les agissements sexistes et les violences sexuelles au travail.

Objectifs



Objectif général :

- Mettre en place les conditions d'une prise de conscience et mise en mouvement des acteurs pour agir contre les agissements sexistes et violences sexuelles au travail

Objectifs opérationnels :

- Identifier et mettre à disposition les ressources existantes sur le sujet des agissements sexistes et violences sexuelles au travail
- Informer et sensibiliser les instances paritaires sur la thématique des agissements sexistes et violences sexuelles au travail
- Accompagner les salariés et les entreprises, notamment en formant conjointement les responsables et les élus aux CSE/CSSCT, et en outillant les salariés. Par exemple, construire des « briques pédagogiques » réutilisables pour informer sur les notions d'agissements sexistes et violences sexuelles, les relations avec l'organisation du travail et la culture d'entreprise ainsi que les pistes d'actions et ressources pour agir

→ Cibles

- Professionnels de la prévention et de la santé au travail
- Instances paritaires (ex : CROCT, GPRO, CPHSCT, CPRI, CPRIA, ODDS, CREFOP, COPAREF...)
- Organisations professionnelles et syndicales
- Membres de CSE/CSSCT
- Référents Santé Sécurité au Travail
- Référents en entreprise spécialisés sur la thématique
- CFA et tuteurs
- Entreprises
 - › Cibler des secteurs / conditions de travail particulières (ex : travail au domicile / chez les clients → Service à la personne, nettoyage, commerce itinérant...)
- Salariés
 - › Focus particulier sur des cibles spécifiques : femmes, jeunes et alternants, personnes en situation de précarité... ?

→ Pilotes

- ARACT
- CFDT
- MEDEF

→ Acteurs à associer

- APST CVL / Services de prévention et santé au travail
- Organisations syndicales
- Organisations professionnelles
- Fédérations régionales et départementales des CIDFF
- Défenseurs des droits
- Associations d'aide aux victimes (ressources externes)
- Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité et délégations départementales ?

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations et sensibilisations • Nombre de personnes formées et typologie des publics formés

D'autres indicateurs sont en cours de construction.



→ Commentaires

Outils/espaces disponibles :

- Ma Ressource RH
- Site de l'ARACT
- Site du réseau des CIDFF

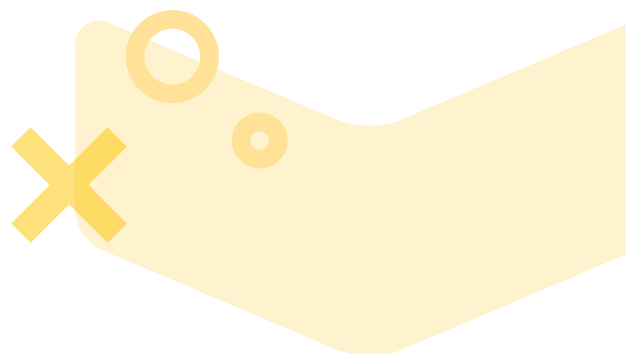
Information / sensibilisation : S'appuyer sur des formats / outils ludo-pédagogiques.

Liens avec les autres thématiques du PRST :

- Faire le lien avec le groupe de travail « Dialogue social » et « culture de la prévention »

Moyens possibles :

- Construire un état des lieux des situations remontées par les acteurs (préventeurs, membres de CSE, référents...) sur ces sujets





LA PRÉVENTION DE L'USURE ET DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLES

Fiche action n°13 : Améliorer l'identification des personnes à risque d'usure et de désinsertion professionnelles.

Objectifs



Objectif général :

- Fluidifier l'orientation des personnes à risque vers les acteurs de la prévention et du maintien en emploi

Objectifs spécifiques :

- Permettre une identification précoce des situations à risque à travers l'exploitation de plusieurs sources d'informations (identification de facteurs de risques, retours d'expérience...) afin de mettre en place des actions auprès des publics concernés
- Faire connaître ces éléments aux employeurs et salariés concernés afin d'agir le plus précocement possible face à ces risques (ex : entretien de mi-carrière par l'entreprise, visite de mi-carrière par le service de prévention et de santé au travail, rendez-vous de liaison)
- Accompagner la montée en compétences des employeurs et relais de prévention sur la thématique de l'usure et de la désinsertion professionnelle par la création et la diffusion de briques de formation « Prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle » et la mise en réseau de ces acteurs. Cet accompagnement s'appuiera notamment sur un état des lieux de la thématique et la mise en évidence de l'impact économique
 - › Cf. Lien avec le groupe « Culture de la prévention » et « Dialogue social »

→ Cibles

- Salariés
- Employeurs, notamment de TPE/PME
- Instances représentatives du personnel / membres de CSE -CSSCT
- Organisations professionnelles et syndicales
- Branches professionnelles
- Acteurs de la prévention et du maintien
- Médecins traitants (Conseil de l'ordre, CPTS, Maisons de santé...)

Sur le volet « montée en compétences des employeurs et relais de prévention » : réfléchir à une approche ciblée par secteurs ?

Par exemple :

- Aide à la personne
- Propreté (FEP, FARE...)
- Bâtiment (CAPEB / FFB ?) et Travaux publics
- Agriculture
- Industrie (à cibler dans le cadre du groupe de travail)
- Grande distribution ?

Ciblage à affiner également avec les Branches professionnelles.

→ Pilotes

- APST CVL
- CARSAT

→ Acteurs à associer

- Services de Prévention et Santé au Travail
- CARSAT (service prévention et service social)
- DRSM (Médecins conseils)
- MSA (Service prévention)
- DDETS (notamment sur les ruptures conventionnelles)
- Universités
- Médecins traitants
- Employeurs au sens large (déclinaisons en termes de secteurs, de tailles...)
- Salariés eux-mêmes
- Branches et organismes paritaires (ex : OPPBTP)
- PRITH Centre-Val de Loire et notamment dans le lien avec les partenaires Handicap (Agefiph, Fiphfp, Cap emploi...) – Exemple : détection de situations/indicateurs, élaboration/mise à disposition de contenus d'informations

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<p>Volet Outil de repérage précoce :</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition et déploiement d'un outil de repérage, partagé entre les partenaires• Nombre d'actions issues des repérages précoces
	<p>Volet Sensibilisation/formation des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Création d'un module d'information partagé• Nombre de sessions d'informations• Nombre de référents rencontrés

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Évaluation d'impact

Exemple : nombre de maintiens, nombre de sorties d'emplois évitées ?

Volet Sensibilisation/formation des acteurs :

Mesure de l'évolution des connaissances ou des pratiques en amont/à l'issue de la session (à travers une évaluation).

→ Commentaires

Articulation avec les groupes :

- Culture de prévention
- Dialogue social
- RPS

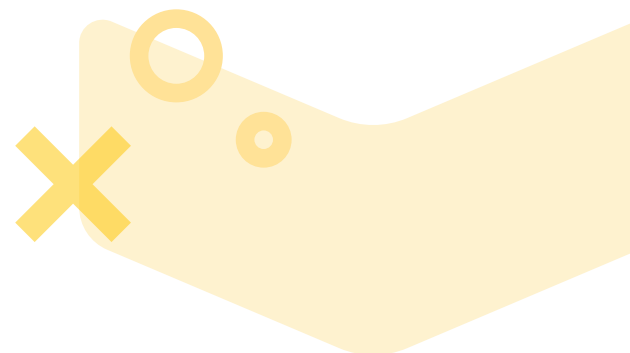
Lien PRST 3 : projet mené de sensibilisation des membres de CSE/CSSCT.

Outils disponibles :

- Construction en cours d'un modèle prédictif d'usure et de désinsertion professionnelles en région CVL : création d'un faisceau d'indices à partir de la compilation de différentes sources (ex : inaptitude, accidentologie, exposition aux risques, arrêts de travail...) permettant de repérer en amont les situations susceptibles d'être à risque
- E-learning sur la prévention de la désinsertion professionnelle et la visite de pré-reprise et diffusion d'un ordonnancier (avec les coordonnées des acteurs de la prévention) réalisés dans le Loir-et-Cher à destination des médecins traitants
- Plaquette créée par la CARSAT à destination des employeurs pour les accompagner dans la mise en place d'une démarche de prévention de la désinsertion professionnelle (plaquette remise dans le cadre de toutes les interventions TMS, mailing à des entreprises ciblées, diffusée lors des formations aux dirigeants...)
- Formation des infirmières du travail à la prévention de la désinsertion professionnelle par la CARSAT
- Guide sur le maintien dans l'emploi Centre-Val-de-Loire en cours de mise à jour : <https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Decouvrez-le-Guide-du-maintien-en-emploi-Centre-Val-de-Loire>

Enjeu :

- Étape préalable : Harmoniser le mode opératoire de recueil des informations





LA PRÉVENTION DE L'USURE ET DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLES

Fiche action n°14 : Mettre en place une/des expérimentation(s) locale(s) sur les coopérations partenariales et permettre la capitalisation régionale.

Objectifs



Objectif général :

- Améliorer le parcours de suivi (du signalement au traitement) des personnes à risque de désinsertion professionnelle

Objectifs spécifiques :

- Volet 1 :
 - › Analyser précisément les retours d'expériences (ex : interconnaissance, communication, temporalité, périmètres et prérogatives...), parcours des salariés concernés et structuration des services (notamment dans le cadre de la création des cellules PDP au sein des SPST et de la nécessité d'articulation avec les cellules PDP de la CARSAT) pour identifier les leviers ou freins à une meilleure articulation / circulation de l'information
 - › Expérimenter / innover de nouvelles méthodes/process ou outils pour améliorer les circuits d'information (moyens de communication interservices, suivi des parcours, plateforme partagée...)
- Volet 2 :
 - › Proposer des espaces d'échanges réguliers (ex : journée annuelle PDP) entre les professionnels
 - › Compiler et capitaliser l'information et les ressources existantes (ex : boîte à outils partagée, plateforme collaborative...) sur la prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle (acteurs, dispositifs, offres de service, expérimentations en cours...)

→ Cibles

- Acteurs de la prévention et de l'accompagnement (Services de Prévention et Santé au Travail, CARSAT, MSA, CPAM, Cap emploi...)
- › Focus spécifique sur le triptyque médecin traitant / médecin conseil / médecin du travail
- Employeurs
- Salariés

→ Pilotes

- APST CVL
- CARSAT (Service prévention et Service Social)

→ Acteurs à associer

- Services de Prévention et Santé au Travail
- OPPBTP
- MSA (Médecin Conseil, ...)
- CPAM / Médecins conseil
- Médecins traitants (notamment via les CPTS, l'Ordre, les Maisons de Santé...)

- Universités
- Branches professionnelles et entreprises
- Via le PRITH : Cap emploi, Agefiph, MDPH

→ Indicateurs de résultats

Transversaux	Spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de réunions entre les acteurs des cellules • Mise en place d'une définition des périmètres/articulations • Exemples d'accompagnements réussis suite à l'articulation entre les cellules

À préciser en lien avec les actions qui seront mises en œuvre.
D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Évaluation d'impact

Exemple : nombre ou définition d'un parcours réussi



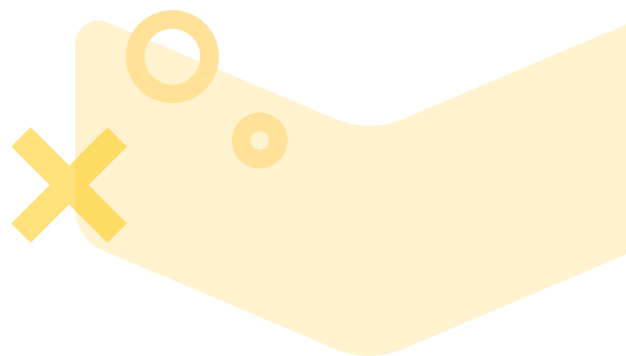
→ Commentaires

Outils à disposition :

- Carnet de liaison PDP (expérimentation dans les départements 28 et 37)
- Pour le suivi du parcours professionnel :
 - › Compte personnel d'activité
 - › Visite de mi-carrière
 - › ...
- Plateforme Sémaphore : <https://reseau-semaphore.fr>
- Vidéo « [Le maintien dans l'emploi](#) »

Enjeu :

- Comment capter les médecins traitants





ARTICULATION SANTÉ TRAVAIL – SANTÉ PUBLIQUE – SANTÉ ENVIRONNEMENT



Fiche action n°15 : Développer l'articulation des acteurs Santé Travail et Santé publique dans le cadre de campagnes d'information, d'accompagnement sur les maladies chroniques, la vaccination et les addictions.

Objectifs



Objectifs généraux :

- Développer les actions coordonnées de prévention primaire
- Renforcer le réseau et les coopérations entre les acteurs de la santé au travail et de la santé publique
- Capitaliser et étendre les expérimentations mises en place sur les territoires

Objectifs spécifiques :

- Proposer des campagnes d'information et de communication sur les impacts/multi-impacts sur la santé (nutrition/diététique, sommeil, addictions, cancers, maladies chroniques évolutives...) ciblées auprès de populations à risque
- Elaborer un argumentaire adapté aux différentes cibles visées (bénéfices et risques pour le salarié et pour l'entreprise)
- Organiser des campagnes de dépistages (cancer, diabète...) et de vaccination en lien avec des populations à risque
- Promouvoir les outils de communication / dispositifs de dépistage, de vaccination ou d'information dédiés au monde professionnel
- Intégrer les résultats de l'expérimentation des ateliers collectifs dédiés aux entreprises sur la thématique de la conciliation Travail et Maladies Chroniques Evolutives
- Mettre à disposition des acteurs relais (ex : Branches professionnelles, référents Santé Sécurité au Travail, CSE/CSSCT,...) des outils et informations thématiques à intégrer à leurs communications notamment sur les

→ Cibles

- Employeurs et salariés.
- Ciblage à définir en fonction par exemple :
- des populations à risques
 - de la plus-value / de l'impact potentiel d'une action en lien avec le milieu professionnel
 - des prérogatives et périmètres de chacun

→ Pilotes

- APST CVL
- Aract
- ARS

→ Acteurs à associer

- Branches professionnelles
- APST CVL
- Médecine de ville / CPTS et les instances représentatives de différentes professions (ex : Ordre, organisation professionnelle ou syndicale...)
- UC-IRSA (Institut interrégional pour la santé) / Centres d'examen de santé
- FRAPS (Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé) et les différentes structures de la promotion de la santé
- Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC)
- DREETS



→ Indicateurs de résultats

Les indicateurs spécifiques seront à préciser par le groupe de travail au regard des modalités de l'action.

→ Commentaires

- Expérimentation dans le Cher : Collaboration SST / CPTS pour le dépistage et la prise en charge du diabète. Retours positifs des médecins généralistes, des salariés dépistés (métiers à risque et/ou ayant un diabète instable) sur le suivi de santé au travail et la prise en charge précoce de ces maladies chroniques
- Implication de certains SPST dans les campagnes de prévention et de dépistage (ex : Octobre Rose)
- Expérimentation sur les ateliers collectifs MCE
- Construire, promouvoir et capitaliser les actions de prévention des addictions

Approche :

- Pouvoir s'appuyer sur les programmes d'actions de chaque département
- Proposer des formats innovants / techniques ludiques d'information et de communication : se rapprocher des acteurs de la promotion de la santé (cf. outils IRSA, INPES, FRAPS...)

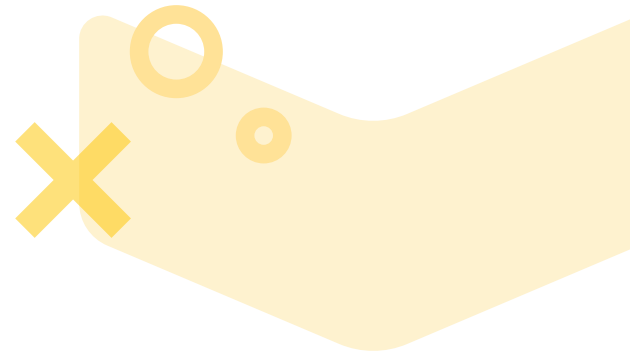
Ressources complémentaires :

- Outil ORRA (outil régional de recherche des acteurs et actions du Centre-Val de Loire) : <http://orra.frapscentre.org/>

Populations évoquées :

À titre indicatif :

- Travail de nuit
- Travail en hauteur
- Rythme alterné, travail posté
- Secteur du transport et de la logistique
- Professionnels de la route ou ayant des déplacements importants (ex : commerciaux)
- Travail sur chaîne
- Métiers du soin
- Sédentaires / travail à domicile





ARTICULATION SANTÉ TRAVAIL – SANTÉ PUBLIQUE – SANTÉ ENVIRONNEMENT

Fiche action n°16 : Promouvoir une communication harmonisée sur les risques prioritaires et les alertes sanitaires.

Objectifs

Plan
ATGM



- Prévenir les accidents liés aux risques prioritaires (ex : chimique, industriel...) et aux alertes sanitaires
- Mieux articuler les acteurs santé publique / santé au travail dans le cadre de la gestion des risques prioritaires et des alertes sanitaires
- Adapter les messages / outils de communication aux environnements professionnels

→ **Cibles**

- Salariés
- Jeunes / personnes en formation

→ **Co-pilotes**

- ARS
- DREETS

→ **Acteurs à associer**

- DREAL
- Branches professionnelles
- APST CVL
- DREETS / inspection du travail
- MSA

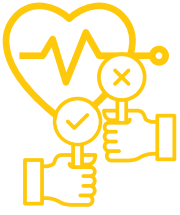
→ **Commentaires**

Action en lien avec le groupe « risque chimique » et « Stratégie de communication ».

Cf. lien avec les référents Communication de chaque institution.

Risques identifiés :

Monoxyde de carbone, légionnelle, plomb, canicule, COVID-19, risque chimique, risque industriel...



STRUCTURER ET PARTAGER LES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Fiche action n°17 : Réseau d'aide à la décision en santé travail-Indicateurs Régionaux en Santé au Travail.

Contexte :

Au cours du PRST3, les organismes directement impliqués dans l'analyse des données de santé au travail (APST Centre-Val de Loire, CARSAT Centre-Val de Loire, MSA et DREETS) ont constaté que ces données régionales et locales étaient incomplètes et peu structurées entre elles et de ce fait difficiles à partager. Dans ce cadre les membres du Groupe Permanent Régional d'Orientation « GPRO » ont appuyé la création d'un socle d'indicateurs partagés « IRST » (indicateurs régionaux de santé au travail) et d'un réseau d'aide à la décision.

Grâce à la collaboration étroite au niveau régional entre APST CVL, Carsat, Msa et DREETS, un groupe de travail s'est constitué début 2018 et a élaboré depuis plusieurs outils :

1. tableau de bord régional des indicateurs de santé au travail (publié)
2. infographie « la santé au travail en 2019 » (publié)
3. répertoire des organismes régionaux de santé au travail
4. focus thématique sur la santé au travail des femmes (mis à disposition)
5. éléments de diagnostic pour la régionalisation des axes de travail prioritaires du PST4 (mis à disposition)
6. deuxième édition du tableau de bord régional (édition 2021 publiée en juin 2022)

Le groupe IRST propose d'élargir son champ d'analyse et d'appuyer, avec les données disponibles, les groupes de travail impliqués dans le PRST 4 afin de mieux cibler leurs actions.

Enjeux :

Aide à la décision stratégique : mettre à disposition des indicateurs de santé au travail nécessaires à une analyse régionale partagée au profit des acteurs et de leurs programmes.

Appui thématique des groupes de travail opérationnels du PRST : mettre à disposition des indicateurs adaptés afin de répondre aux besoins spécifiques des groupes thématiques pour alimenter leur diagnostic, ciblage et orientations. A des fins de bilan, les indicateurs transversaux du PRST seront suivis et analysés par le réseau des IRST.

Objectifs



- Mise à disposition des indicateurs et de leur mise à jour (IRST) :
 - › Identifier les besoins permettant de soutenir l'activité des groupes de travail opérationnels du PRST en prenant en compte les données disponibles et faire évoluer la convention en fonction
 - › indicateurs des IRST réactualisés et enrichis annuellement
 - › Publication du tableau de bord des indicateurs au 1er trimestre de l'année 2025 à échéance du PRST 4
- Appui aux groupes de travail opérationnels :
 - › Analyses spécifiques et élargissement du groupe de travail technique à d'autres experts, opérationnels et préventeurs pour capitaliser et analyser les informations quantitatives et qualitatives.
 - › Indicateurs et analyses par thématique ou par territoires (ex : sous forme de ppt, infographie, etc...)
 - › Création, suivi et analyse des indicateurs transversaux du PRST
- Focus thématiques :
 - › Analyses de thématiques repérées par le réseau ou à la demande du CRPST
 - › (Les thèmes et le calendrier seront à préciser entre le CRPST et le groupe IRST à partir de 2023)

→ Cibles

- Niveau stratégique : membres du CRPST (comité régional de prévention et de santé au travail)
- Niveau opérationnel : les pilotes des groupes de travail du PRST

→ Pilotes

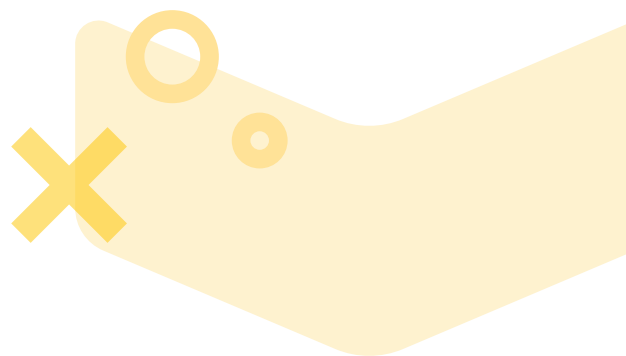
- APST Centre-Val de Loire
- CARSAT Centre-Val de Loire
- MSA
- DREETS

→ Acteurs à associer

- CCMSA
- CNAM
- SPST
- DARES
- DGT

→ Indicateurs de résultats

Des indicateurs sont en cours de construction





DIALOGUE SOCIAL

Fiche action n°18 : Promouvoir la formation en Santé-Travail et adapter les parcours aux besoins et retours d'expériences recueillis.

Objectifs



Objectifs général :

- Permettre aux élus de CSE/CSSCT et aux salariés référents de s'approprier les compétences / attributions en santé / sécurité au travail

Objectifs opérationnels :

- Enquêter :
 - › Répertorier l'existant (formation et fonctionnement des instances CSE/CSSCT sur leurs prérogatives Santé Sécurité et conditions de travail)
 - › Recueillir et analyser les retours sur la mobilisation, la qualité (dont le volet « Enquête sur les accidents de travail », « Consultations sur le DUER », « Alerte Santé Environnement ») et l'impact des formations à destination des membres de CSE/CSSCT et « salariés compétents »
- Valoriser :
 - › Communiquer de manière « simple » et « ludique » sur les formations existantes pour être plus impactant auprès des entreprises
 - › Communiquer sur les « acteurs relais » qui peuvent donner des compléments d'informations sur les formations
 - › Promouvoir les bénéfices des formations sur la pratique des acteurs
 - › Promouvoir les outils et l'offre de service existants à travers ces formations
- Adapter :
 - › Adapter la communication, les modalités de mise en œuvre et/ou les contenus au regard des retours recueillis
 - › Concevoir des modules de formation ciblés et adaptés aux TPE

→ Cibles

- Membres de CSE/CSSCT
- Salariés référents en santé/sécurité au travail : structures de moins de 10 salariés, structures avec carence de CSE, professionnels en santé / sécurité au sein de l'entreprise...

→ Pilotes

- DREETS Centre-Val de Loire
- Université d'Orléans

→ Acteurs à associer

- Partenaires sociaux (Organisations syndicales et patronales) notamment CFDT
- DREETS
- CARSAT
- SPST/APST CVL

- PRITH Centre-Val de Loire
- Université et autres structures d'enseignement supérieur
- Structures d'enseignement supérieur
- OPPBTP
- Organismes de Formation agréés sur la formation
- ARACT

→ Indicateurs de résultats

- Réalisation effective du répertoire des formations
- Augmentation du nombre d'élus formés (pré-requis : être en capacité de mesurer le nombre d'élus formés)
- Développement des connaissances des élus et des salariés référents : Enquête sur l'évolution des connaissances en santé / travail auprès d'une cohorte / échantillon avant / pendant et après la formation (comparaison avec des élus non formés le cas échéant)

→ Évaluation d'impact

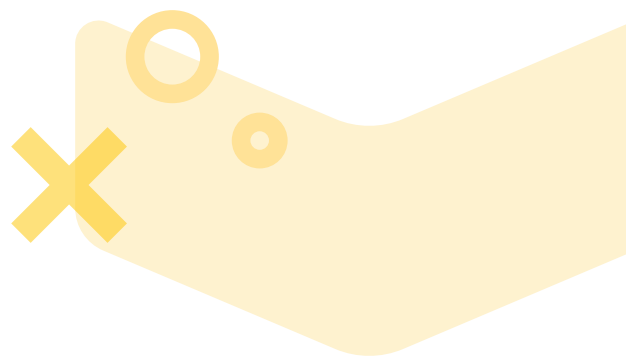
- Augmentation du nombre d'accords dans les structures où les salariés sont formés
- Actions mises en œuvre suite aux formations réalisées : Enquête sur les actions effectivement mises en œuvre dans le cadre du dialogue social par les salariés formés (comparaison avec des élus non formés le cas échéant)

→ Commentaires

Constat de « parcours » très différents (taille d'entreprise, expérience des acteurs, Existence ou non d'un CSE, ...) qui demandent à être mieux caractérisés pour mieux les valoriser et les adapter.

Articulation avec les autres GT :

- Pour articuler au mieux l'action entre les différents GT, une information sur l'offre de formation actuelle et à créer doit être réalisée pour éviter les doublons avec les autres GT (modalités à préciser dans le cadre du pilotage global du PRST)
- Le groupe dialogue social pourrait communiquer au groupe « culture de la prévention » les résultats de l'enquête sur « l'offre de formation » et les parcours possibles
- Point de vigilance : rester sur les prérogatives des élus





DIALOGUE SOCIAL

Fiche action n°19 : Encourager le dialogue social territorial sur les thématiques de prévention des risques et de promotion de la santé.

Objectifs



Volet « Production de connaissance » :

- Produire une analyse / un retour d'expérience sur les accords collectifs, notamment en lien avec la QVCT afin d'améliorer / de favoriser la négociation sur cette thématique
- Identifier et clarifier les instances de dialogue social territoriales de manière transverse (ex : ODDS, CPRIA, CPRI, Instances paritaires...)

Volet « Outillage / Accompagnement » :

- Accompagner / outiller les instances de dialogue social (ex : ODDS, CPRI, CPRIA...) et les entreprises sur la promotion de la santé au travail
 - › Catalogue des instances et missions (« qui fait quoi »), comment les contacter (veiller à la dimension ludique / interactive – peut-être avec une entrée par les besoins ou missions)
 - › Proposer / présenter / capitaliser sur les nouvelles modalités d'organisation du dialogue social
 - › Plateforme de capitalisation et de diffusion des informations relatives au dialogue social en CVL (les instances, leurs missions, les événements...)
- Travailler sur de nouvelles modalités d'organisation du dialogue social
 - › Constituer une « communauté des acteurs du dialogue social » / « un espace permanent de dialogue social » / « espace ressources dialogue social »
 - › Réaliser un « état des lieux » dynamique du dialogue social et formuler des propositions d'amélioration (état des lieux « dynamique par l'échange entre les différents acteurs »)
 - › Valoriser le lien entre dialogue social, performance et prévention
 - › Concevoir des modules de formation ciblés et adaptés aux TPE

→ Cibles

- Instances paritaires (ex : ODDS, CPRIA...)
- Acteurs du dialogue social au sein de l'entreprise

→ Pilotes

- Copilotage DREETS CVL / ARACT

→ Acteurs à associer

- Partenaires sociaux (Organisations syndicales et patronales)
- Organisations syndicales et patronales
- Organisations professionnelles
- DREETS
- ARACT
- Université : travail sur un « espace permanent du dialogue social »
- PRITH Centre-Val de Loire : Constitution / promotion d'un outil « Dialogue social et Handicap »

→ Indicateurs de résultats

- Réalisation d'un outil d'identification des instances, de leurs compétences et de leurs modalités de mobilisation
- Visibilité effective des actions
- Nombre d'évènements réalisés / Nombre de participants aux évènements

→ Évaluation d'impact

- Développement des accords liés à la santé / travail (notamment sur la QVCT / Télétravail)
- Enquête sur les bénéfices de la participation à la « communauté » en termes de dialogue social / actions de prévention au sein de l'entreprise

→ Commentaires

- La fiche action vise le développement du dialogue social territorial, au bénéfice du dialogue social au sein de l'entreprise





STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Fiche action n°20 : Intégrer une stratégie de communication adaptée au monde des entreprises.

Objectifs

Plan
ATGM



- Recenser les acteurs relais au niveau des territoires (ex : branches et fédérations professionnelles, représentants au CSE/CSSCT,...)
- Poursuivre le travail de coordination sur la diffusion des messages ciblés engagés par les référents communication partenaires du PRST (alerte, prévention, retour d'expérience/réussites)
- Etre en appui des différents groupes thématiques sur les actions de communications envisagées dès la phase de conception

→ Cibles

Externes :

- En fonction des cibles des groupes thématiques : entreprises dont TPE, Branches/Fédérations professionnelles, référents santé sécurité, ...

Internes :

- Acteurs PRST : préventeurs, instances, partenaires

→ Pilote

- DREETS

→ Acteurs à associer

- APST CVL
- CARSAT
- MSA
- OPPBTP
- ARACT

→ Indicateurs de résultats

Les indicateurs spécifiques seront à préciser par le groupe de travail au regard des modalités de l'action.

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Commentaires

Moyens :

Utilisation de la plateforme Osmose pour assurer la circulation d'information entre les groupes.

Poursuivre les réunions du Groupe des Référents Communication.

Mettre à jour ou créer un formulaire permettant d'identifier les besoins d'appui sur la construction d'action de communication des groupes thématiques.

Accompagnement des groupes sur :

- Contenu du message
- Ciblage
- Diffusion
- La coordination des moyens au cas par cas

